

[Prénom] [NOM]

[Adresse]

[CP & Ville]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Prénom] [NOM]

[Adresse]

[CP & Ville]

Paris, le 02/04/2025

Objet : Cas confirmé de Covid-19 dans l'école.

Madame, Monsieur,

Il nous a été signalé un cas confirmé de Covid-19 au sein de l'école.

Les autorités sanitaires ne prévoient pas que les élèves de l'école soient considérés comme contact à risque à l'exception du cas où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs. Il en est de même pour les personnels dans la mesure où ils portent un masque.

En conséquence, il n'est pas nécessaire que les autres élèves de l'établissement ou les personnels soient placés en isolement, ni qu'ils réalisent un test de dépistage.

Dans ce contexte, il m'apparaît opportun de rappeler une nouvelle fois l'importance du respect des gestes barrières au sein de l'école et du protocole sanitaire transmis à chaque famille le 3 novembre dernier.

En cas d'apparition de tout signe évocateur de la COVID-19 ou de fièvre (38°C ou plus) chez un élève ou chez un personnel, ceux-ci ne doivent pas se rendre à l'école et je vous recommande de prendre alors avis auprès du médecin traitant qui décidera des mesures à prendre.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, vous rappelant la nécessaire vigilance à mettre en oeuvre dans le contexte sanitaire du moment.

Très cordialement.

Le chef d'établissement.

[Prénom] [NOM]

Signature